

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes de conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 18 novembre 2009 à 19 h
5650, rue d'Iberville, 2e étage**

PRÉSENCES :

Monsieur François W. Croteau, Maire d'arrondissement
Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard
Monsieur Marc-André Gadoury, Conseiller du district d'Étienne-Desmarteau
Monsieur Pierre Lampron, Conseiller du district du Vieux-Rosemont
Madame Élane Ayotte, Conseillère du district de Marie-Victorin

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. François W. Croteau, maire d'arrondissement.

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Paul Bourret, Directeur d'arrondissement
Me Pierre Rochon, Secrétaire d'arrondissement
Madame Josée Bédard, Directrice des affaires publiques et du greffe

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 H 05.

10.01

CA09 26 0349

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 novembre 2009

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 novembre 2009, tel que livré aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

10 - Point d'information des conseillers

Les membres du conseil sont invités à nous informer sur différents points.

10 - Période de questions du public

La période de questions débute à 19 h 10 et se termine à 19 h 29

30.01

CA09 26 0350

Approbation des prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2010 pour l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie

Il est proposé par Elaine Ayotte

appuyé par François Limoges

Et résolu :

De reporter à une séance ultérieure du conseil d'arrondissement l'approbation des prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2010 pour l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie.

De transmettre la présente décision du conseil d'arrondissement au comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.
1094250011

30.02

CA09 26 0351

Approbation du plan triennal d'immobilisations 2010 à 2012, son financement, le texte des travaux réalisés et entrepris en 2009 et les faits saillants des investissements prévus pour l'année 2010

Il est proposé par Marc-André Gadoury

appuyé par Elaine Ayotte

Et résolu :

De reporter à une séance ultérieure du conseil d'arrondissement l'approbation des prévisions budgétaires des dépenses en immobilisations pour 2009 totalisant des investissements nets de 19,2 M\$, pour un montant d'emprunt à la charge des contribuables de 17,4 M\$.

De reporter à une séance ultérieure du conseil d'arrondissement l'approbation du texte des TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009 qui accompagnera le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et qui sera inclus au programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de la Ville de Montréal.

De reporter à une séance ultérieure du conseil d'arrondissement l'approbation de la liste de projets, ci-jointe au dossier de la présente résolution, qui constitue le programme triennal d'immobilisations de

l'arrondissement, de même que les montants d'investissements et les sources de financement prévues pour ces projets en 2010, 2011 et 2012.

De reporter à une séance ultérieure du conseil d'arrondissement l'approbation du texte des FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010 qui accompagnera le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et qui sera inclus au programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de la Ville de Montréal.

De transmettre la présente décision du conseil d'arrondissement au comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.
1094250012

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à 19 h 30.

François W. Croteau
Maire d'arrondissement

Pierre Rochon
Secrétaire d'arrondissement